

# Stella Dupont

Bilan de mandat  
**2022-2023**

Députée  
2<sup>e</sup> circonscription de Maine-et-Loire





## Un nouveau mandat

Ce nouveau mandat s'ouvre dans un **contexte compliqué** : guerre en Ukraine, inflation, déficits, urgence écologique... **Les défis sont immenses** ! Pour y faire face, nous apportons des réponses dans le cadre d'une majorité relative à l'Assemblée nationale qui m'impose d'être trop souvent à Paris, tout en restant attentive et vigilante à vos préoccupations et demandes.

Le budget de l'État et de la Sécurité sociale, considérés comme des actes politiques annuels majeurs, voient, de façon classique, les oppositions s'opposer. Notre Constitution donne la possibilité à la Première Ministre de recourir à des « 49-3 » pour permettre de voter ces budgets. D'autres lois sont adoptées grâce à **des débats riches, constructifs** et un vote majoritaire : loi sur le pouvoir d'achat, loi d'accélération sur les énergies renouvelables, la loi sur les retraites agricoles, la loi pour inscrire l'IVG dans notre Constitution, etc. Le sujet des retraites (voir page 6) a, quant à lui, suscité une obstruction totale, des débats stériles ponctués de nombreuses invectives et insultes. Un **véritable saccage parlementaire** de l'Assemblée et de notre Démocratie ! Notre mandat impose un véritable respect de toutes et tous !

Ces dix premiers mois de mandat, ainsi que la recomposition politique qui est en cours, m'ont amenée à me positionner plus clairement et à m'inscrire comme apparentée au groupe Renaissance de l'Assemblée nationale. En effet, je ne suis pas membre du parti politique présidentiel « Renaissance », mais du parti « En Commun ! » présidé par Barbara Pompili. **Nous restons des membres de la majorité exigeants**, parfois critiques, attachés à la co-construction des politiques avec les corps intermédiaires et les partenaires sociaux, **concentrés sur les enjeux écologiques et de justice sociale**.

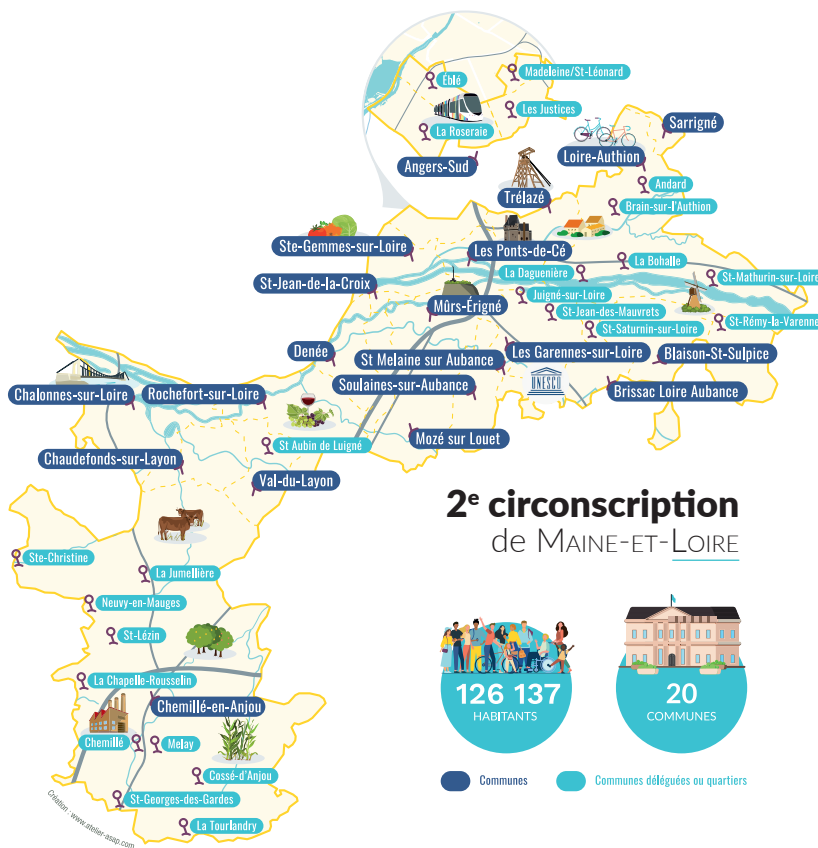
À l'heure où les tensions sociales et la colère sont vives, je vais continuer à porter ces priorités, à rechercher le **dialogue** sur le terrain, comme à l'Assemblée, et à essayer de contribuer à retrouver un peu d'**apaisement**, ce dont le pays a besoin. ■



## Stella Dupont

Députée de la 2<sup>e</sup> circonscription de Maine-et-Loire depuis 2017.

Un nouveau mandat dans un contexte compliqué...  
Un défi immense !



# Mes responsabilités

## De nouvelles responsabilités:

- Titulaire de la **Commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI)**
- Suppléante de la **Commission régionale du fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)**
- Vice-Présidente de la **Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation (DCTD)**
- Co-rapporteuse de la **mission flash sur les communes nouvelles**
- Membre de la **Mission d'information sur les différentiels de fiscalité entre entreprises**
- Secrétaire du **Groupe d'études: « Villes et banlieues »**
- Membre des **Groupes d'études: « Vigne, vin et œnologie »; « Prison et conditions carcérales » et « Pauvreté, précarité, non-recours aux droits et sans-abri »**
- Secrétaire des **Groupes d'amitié: France - République Démocratique du Congo; France-Turquie; France-Sénégal**

## Et toujours...

- Membre de la **Commission des finances**, de l'économie générale et du contrôle budgétaire
- Co-rapporteuse spéciale, de la **mission « Immigration, Asile, Intégration »**
- Membre de la **Commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée nationale**
- Membre de la **Commission de la Dotation d'équipement des territoires ruraux 49 (DETR)**
- Vice-Présidente du **Groupe d'études « Conditions d'accueil des migrants et Mineurs Non Accompagnés (MNA) »**

76

Amendements  
proposés

3

Questions au  
Gouvernement

## Mon équipe



Pour ne rien rater de mes actualités des prochains mois et voir en images mes déplacements en circonscription et à l'Assemblée nationale, n'hésitez pas à vous inscrire à ma lettre mensuelle:

[www.stelladupont.fr/#newsletter](http://www.stelladupont.fr/#newsletter)



Permanence: 02 41 17 26 02

[stella.dupont@assemblee-nationale.fr](mailto:stella.dupont@assemblee-nationale.fr)

## Soutien aux ménages, entreprises et collectivités face aux prix de l'énergie

En 2022, l'inflation a atteint 5,2 % en moyenne, les prix sont tirés par ceux des produits alimentaires et de l'énergie.

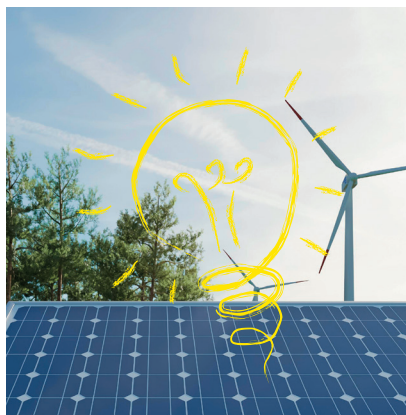
Afin de soutenir le pouvoir d'achat des Français, plusieurs mesures ont été adoptées durant l'été 2022 (certaines sont prolongées en 2023) : **revalorisation des prestations sociales, bouclier tarifaire sur les prix de l'énergie, remise carburant, chèques énergie, prime « Macron » sur le partage de la valeur, etc.** Les entreprises et les collectivités sont aussi soutenues par l'amortisseur électricité, le guichet d'aide au paiement des factures d'énergie, le plafond garanti à 280 euros/Mwh pour les TPE ou encore la baisse de la fiscalité sur l'électricité.

## La France affiche le taux d'inflation le plus faible de la zone euro

Sur ces sujets, je suis en discussion permanente avec les **Ministres compétents avec qui je travaille afin d'améliorer les dispositifs d'aide à partir de vos sollicitations, chefs d'entreprises et citoyens.** L'action du Gouvernement et des parlementaires a néanmoins permis à la France d'afficher le taux d'inflation le plus faible de la zone euro. ■

### 21 milliards d'€

le coût net des boucliers tarifaires prévus en 2023



Vous pouvez retrouver, sur le site de la Préfecture de Maine-et-Loire les principales mesures d'aides énergie aux entreprises et les contacts locaux pour vous aider.

Vous êtes une TPE/PME, pour bénéficier du bouclier tarifaire ou de l'amortisseur électricité, n'oubliez pas d'envoyer l'attestation à votre fournisseur.

Les contacts pour vous aider :

→ Pour les questions d'ordre général sur les aides : 0806 000 245 (service gratuit)

→ Le conseiller départemental à la sortie de crise : [codefi.ccsf49@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:codefi.ccsf49@dgfip.finances.gouv.fr) ou 02 41 20 21 24 ou 06 18 09 45 33

→ Le correspondant TPE/PME à la Banque de France : [TPME49@banque-france.fr](mailto:TPME49@banque-france.fr) ou 34 14

→ La chambre des métiers et de l'artisanat : [entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr) ou 02 41 22 61 00

→ La chambre de commerce et d'industrie : [pierre.haenel@maineetloire.cci.fr](mailto:pierre.haenel@maineetloire.cci.fr) ■

## Renforcer notre souveraineté énergétique

Le retour de la guerre en Europe et la reprise économique consécutive à la crise COVID ont montré qu'il est essentiel de développer l'indépendance énergétique de la France et de l'Union Européenne. Cette stratégie se décline par plusieurs lois mais aussi par un grand plan de sobriété avec comme **objectif de baisser de 10 % la consommation d'énergie en deux ans**, parce que la meilleure énergie, c'est celle qu'on ne consomme pas.

Conformément à nos engagements climatiques, ces textes de loi visent à une transition maîtrisée vers un **mix énergétique décarboné et plus souverain**, avec deux axes :

- Une loi pour accélérer la production d'énergies renouvelables,
- Une autre pour accélérer la construction de nouvelles installations nucléaires.

En parallèle, le Gouvernement a lancé la **nationalisation d'EDF pour renforcer le développement du nucléaire.** Enfin, pour sécuriser notre approvisionnement en énergie, le marché européen de l'énergie est indispensable mais la France souhaite revoir ses règles de fonctionnement avec un accord envisagé mi-2023. ■



## AUX CÔTÉS de vous dans les TERRITOIRES



Fresque du climat à Saint-Rémy-la-Varenne le 5 février 2022

### La Fresque du Climat c'est quoi ?

C'est un outil innovant et accessible pour comprendre les bases scientifiques du dérèglement climatique. Concrètement, la Fresque du Climat se déroule sous forme d'ateliers pour tout comprendre au réchauffement climatique. Participer à une Fresque du Climat permet de prendre conscience des relations de causes à effets entre les activités humaines et les enjeux climatiques. Vous pouvez participer en tant que particulier, salarié ou élu !

Comme je l'annonçais dans mon programme de campagne, j'organiserai un atelier Fresque du Climat ouvert à tous. Si vous êtes intéressés pour y participer, je vous invite à nous envoyer vos coordonnées à

[stella.dupont@assemblee-nationale.fr](mailto:stella.dupont@assemblee-nationale.fr)



## Budget 2023 : protecteur, ambitieux et responsable

Pour les membres de la commission des finances de l'Assemblée nationale, le dernier trimestre de l'année est une période très chargée avec l'examen du projet de loi de finances : le budget de l'État.

La priorité de ce budget 2023 est de protéger citoyens, collectivités locales et entreprises face à la hausse des prix de l'énergie. Ce budget est aussi consacré à la transition écologique avec des aides supplémentaires pour la rénovation énergétique, le plan vélo, la protection de la biodiversité etc. Il vise également à renforcer les moyens pour réussir l'objectif de plein-emploi (aides à l'apprentissage et à la formation), à augmenter les budgets des ministères des armées, de l'intérieur et de la justice et les moyens dédiés à la jeunesse avec notamment la revalorisation des enseignants.

L'examen parlementaire a été l'occasion pour moi de porter les revendications de la circonscription, notamment concernant les revalorisations salariales dans le secteur de l'insertion par l'activité économique ou encore pour la taxation des superprofits des entreprises pétrolières. Certains de mes amendements ont été adoptés comme le maintien du nombre de places d'hébergements d'urgence pour les personnes sans-abri. ■

**+ 9%**

de crédits alloués  
au ministère  
de la transition  
écologique  
et des territoires  
en 2023  
(41 milliards d'euros)



Intervention de Stella DUPONT à la matinée finances locales du congrès de l'Association des Maires de France, novembre 2022



Réunion de présentation du budget 2023 aux élus locaux, novembre 2022

# Retour sur la réforme des retraites

Le début d'année a été marqué par les débats sur les retraites. **Cette réforme vise à pérenniser notre système par répartition**, avec 30 cotisants pour 10 retraités en 1970 et 17 aujourd'hui, le constat est indiscutable. Le déficit du régime devrait atteindre plus de 13 milliards d'euros par an d'ici 2030. Le pays est très endetté et il est préférable d'emprunter pour financer des investissements d'avenir (éducation, transition écologique, santé) plutôt qu'emprunter pour payer les pensions.

Le texte proposé par le Gouvernement demande des efforts aux Français, avec le report de l'âge à 64 ans, mais présente aussi différentes mesures : l'accès facilité à la retraite progressive, l'élargissement du compte professionnel de prévention (C2P), la prise en compte des TUC, une meilleure prise en compte du congé parental, la revalorisation du minimum de pension, la validation de trimestres pour davantage d'aidants.

Les échanges avec les citoyens et syndicats m'ont amenée à faire des propositions pour adapter le texte : établir un **index senior contraignant** pour les entreprises ; permettre aux **femmes** de conserver un départ anticipé quand elles ont tous leurs trimestres ; renforcer les **critères de pénibilité** ; faciliter les rachats de trimestres de stages pour les **jeunes** ; compter les trimestres **d'apprentissage** effectués avant 2014 ; permettre aux assurés bénéficiant du dispositif **carrière longue** de partir avec 43 annuités de cotisation ; créer une nouvelle **gouvernance** du régime avec les

partenaires sociaux et l'Etat. Certaines propositions ont été retenues, d'autres non.

Après examen au Parlement, le texte intègre des évolutions pour que :

→ **les femmes, mères de famille**, ayant tous leurs trimestres à 63 ans, puissent bénéficier d'une surcote de 5% de leur pension ;

→ les assurés bénéficiant du **dispositif carrière longue** puissent partir plus tôt qu'aujourd'hui, par exemple à 58 ans pour ceux qui ont commencé à 15 ans, ou comme aujourd'hui à 60 ans pour ceux qui ont débuté à 17 ans ;

→ **les personnes les plus fragiles** (incapacité permanente supérieure à 20%, personnes handicapées, inaptes, invalides ou victimes de l'amiante) puissent toujours partir, à taux plein, à l'âge auquel ils peuvent prétendre aujourd'hui (60 ans pour les personnes en incapacité, par exemple) ;

→ **les jeunes** bénéficient de facilité pour racheter des trimestres non cotisés de stages ou d'études supérieures.

Je regrette toutefois que nous ne parvenions pas à trouver un meilleur équilibre dans la répartition des efforts demandés. **D'autres leviers financiers auraient pu être utilisés pour assurer l'équilibre de notre système** : un relèvement de l'âge pourrait être associé à un effort des employeurs par une augmentation des cotisations

patronales sur les hauts salaires et à une mesure fiscale de solidarité appuyée sur la CSG par exemple, ou encore à une réduction de certaines niches fiscales inefficaces, comme les exonérations de cotisations sur les hauts salaires.

J'ai pris acte du choix du Gouvernement de recourir à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution pour adopter la réforme à l'Assemblée nationale. Même si j'émet des critiques sur ce texte, il ne me semble pas concevable de voter une motion de censure conduisant la Première Ministre à la démission, entraînant notre pays dans une crise politique et institutionnelle.

En avril, la procédure et le fond de la réforme ont été **jugés conformes à notre Constitution par le Conseil Constitutionnel**. Nous vivons dans un Etat de droit et je pense qu'il convient d'en respecter les règles, même si on peut avoir des désaccords profonds avec le contenu de cette réforme. **Une clause de revoyure d'ici 2027** a été fixée dans la loi, ce qui permettra alors aux députés nouvellement élus de se positionner sur une modification du régime, sachant que l'âge de départ devrait être de 63 ans en 2027. Il reste donc des marges de manœuvre pour revoir notre régime de retraites ultérieurement. Essayons de prendre du recul et de **retrouver de la sérénité**, même si je sais que la colère est forte. **On a la chance de vivre dans une Démocratie** où les lois peuvent être régulièrement révisées. Il y aura donc d'autres espaces politiques pour revenir sur ce sujet toujours difficile. ■





**256 dossiers  
d'indemnisation sanitaire,  
215 soldés pour 27 M€.**

**421 dossiers  
d'aide économique déposés,  
401 traités pour 8,50 M€ ;  
20 en instance pour 1,30 M€ ;  
250 déjà payés pour 6,90 M€.**

Je soutiens le  
déploiement  
d'un vaccin pour  
contribuer à sortir  
de cette pandémie

## Inquiétudes concernant la grippe aviaire

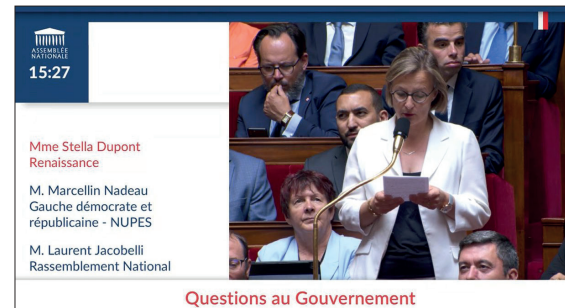
La situation sanitaire au regard de la grippe aviaire, appelée aussi influenza aviaire, **reste très préoccupante en France et particulièrement en Maine-et-Loire.**

Alertée par les éleveurs touchés, je suis très attentive à l'évolution de la situation et maintiens une discussion permanente avec les services de l'État mobilisés. Des zones de protection et de surveillance ont été mises en place, des indemnités financières sont déployées. Pour les agriculteurs impactés, au-delà des lourdes pertes financières c'est tout le sens de leur travail qui est remis en question. **Face à l'influenza aviaire, le déploiement d'un vaccin est une nécessité,** je participe aux points d'étape en lien avec le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. ■

**225**  
élevages touchés  
par l'influenza aviaire  
en Maine-et-Loire :  
**181 au premier épisode de  
fin février à mai 2022 et  
44 en un second épisode  
depuis août 2022\***

**3,8**  
millions  
de volailles mortes  
ou abattues

\* Bilan à date  
du 10 avril 2023,  
Ministère de l'agriculture



Stella DUPONT pose une Question d'actualité au Gouvernement (QAG) à Marc FESNEAU sur la grippe aviaire le mardi 26 juillet 2022



Rencontre avec la Fédération Départementale des Syndicats et Exploitants Agricoles du 49 (FDSEA), septembre 2022

## Rapporteure spéciale « Immigration, asile et intégration »



Interview sur  
le Projet de Loi  
Immigration  
avec un  
travailleur sans  
papiers guinéen  
le 11 janvier  
2023 au  
Secours  
Catholique

Désignée rapporteure spéciale de la Mission « Immigration, asile et intégration », aux côtés de mon collègue Mathieu Lefèvre, je suis en charge de contrôler les dépenses de l'État sur cette thématique.

Ainsi, en octobre dernier, nous avons publié nos conclusions et avons formulé différentes observations dans un contexte marqué par la Guerre en Ukraine, à savoir :

→ La réduction des délais de traitement des demandes d'asile examinées par l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et des apatrides) qui devrait atteindre 3,5 mois fin 2022 et 2 mois fin 2023

- L'augmentation du nombre de places d'hébergement pour les demandeurs d'asile
- Le développement de l'hébergement citoyen à travers l'accueil des réfugiés Ukrainiens
- Le renforcement de l'orientation des demandeurs d'asile vers différentes régions pour un meilleur équilibre des accueils
- La poursuite de la lutte contre l'immigration irrégulière: 10 091 éloignements forcés réalisés en 2021
- La hausse du budget dédié à l'intégration par rapport à 2022
- Le développement du « Programme Agir » visant un accompagnement global et individualisé des réfugiés vers l'emploi et le logement. ■

## Déplacement à Toulon

Le début de ce mandat a été marqué par mon **déplacement à Toulon**, lorsque les autorités françaises ont permis au navire humanitaire, l'**Ocean Viking** de l'association SOS Méditerranée, qui transportait à son bord 234 migrants, d'accoster dans le port militaire le 11 novembre dernier. Je me suis rendue dans la zone d'attente sur la presqu'île de Giens où les personnes ont été hébergées.

Ce déplacement m'a permis de me rendre compte de l'accueil digne, simple et convenable accordé aux migrants. Les délais de procédure à respecter, la barrière de la langue sont les principales difficultés que j'ai pu constater sur le terrain. Je salue le travail des associations, des services de l'État, des magistrats et des avocats. Même si la France n'a pas vocation à accueillir ainsi des naufragés au regard du Droit maritime, il n'empêche que nous devons adapter nos procédures afin de mieux accueillir et faire face à ce type de situation très exceptionnelle. ■



L'Ocean Viking,  
navire de sauvetage affrété  
par l'association  
SOS Méditerranée.



“ Pour que chacun soit aidé en fonction de ses besoins.”

### Pour les étudiants

Attentive à la jeunesse, je soutiens les annonces concernant les bourses étudiantes. Cette réforme qui s'engage va permettre de réhausser le soutien financier à l'attention des étudiants.

Ainsi, ce sont **500 millions d'euros** qui seront consacrés à cette revalorisation à compter de la rentrée 2023.

En matière de logement, un **gel des loyers dans les résidences Crous** est prévu.

Enfin, **le repas à 1 € pour les étudiants boursiers ou non boursiers en difficultés financières sera pérennisé** à la prochaine rentrée. Pour rappel, durant la crise sanitaire nous avons mis en place le repas à 1 € pour tous les étudiants. Cette disposition a été maintenue pour les étudiants boursiers ainsi que les non-boursiers en difficulté financière, sur demande du CROUS. À noter, que tous les



étudiants perçoivent une aide publique au paiement de leurs repas puisqu'un repas coûte entre 8 et 9 €, il est facturé 3,30 € au tarif classique et 1 € pour ceux bénéficiant d'une tarification très sociale. On propose par ailleurs de figer dans le marbre cette mesure à travers une proposition de loi. L'objectif est **d'aider chacun en fonction de ses besoins.**

Les concertations autour de la réforme des bourses devraient se poursuivre jusqu'à cet été. ■

### La hausse des salaires des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)

Dans le Maine-et-Loire, on compte 3655 élèves en situation de handicap scolarisés à la rentrée 2022. Parmi eux, ce sont **50 % des élèves qui disposent d'une notification d'accompagnement humain par les AESH qui sont au coeur de l'école inclusive.**

Présents aux côtés des élèves en situation de handicap tout au long de la journée, leur rôle est de les accompagner et de les aider à gagner en autonomie.

**Diverses dispositions visant à professionnaliser le métier et à améliorer les conditions d'emploi ont été prises** durant le précédent quinquennat, à l'image de l'accès à la CDIisation au bout de six années d'exercice.

Malgré tout, les remontées du terrain font état d'un **manque d'attractivité de la profession.** Par ailleurs, les résultats des mesures adoptées ne seront visibles que d'ici quelques années.

De ce fait, **j'ai déposé un amendement**, lors de l'examen du projet de loi de finances 2023 à l'Assemblée nationale, **visant à revaloriser de 10 % salaires des AESH à partir de la rentrée 2023.**

**Cet amendement, qui a été adopté,** permettra je l'espère de répondre en partie aux attentes de la profession. ■

**15 %**  
c'est le nombre de repas servis en plus entre les rentrées universitaires 2021 et 2022

## AU PLUS PRÈS de vous dans les TERRITOIRES



### Les collectivités locales engagées dans la transition écologique

Pour atteindre notre objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer car elles représentent 70 % de l'investissement public. Lors de l'examen du budget 2023 de l'État, j'ai voté pour la création d'un dispositif innovant : le Fonds vert. Doté de 2 milliards d'euros, il permet de financer des investissements publics locaux destinés à accélérer la transition écologique.

La Ville des Ponts-de-Cé a présenté un projet qui vise à utiliser la géothermie pour réduire de 50 % la consommation de gaz des bâtiments communaux. Ce projet répond parfaitement aux objectifs du Fonds vert, c'est pourquoi La Ville des Ponts-de-Cé est la première du département à bénéficier d'une subvention qui s'élève à 321 713 €.

Bravo à toute l'équipe municipale et aux services qui ont permis la concrétisation de ce dossier !

## Un an d'action sociale et sociétale...

### Le droit à l'avortement dans notre Constitution

**337**  
VOIX POUR

**32**  
VOIX CONTRE

Le Président de la République a annoncé en mars dernier, qu'un projet de loi visant à inscrire la « liberté des femmes à recourir à l'interruption volontaire de grossesse » dans la Constitution serait bientôt présenté. Cela fait suite à la volonté des Députés d'inscrire dans le marbre la possibilité de recourir à cet acte, pour ne pas que cette liberté soit bafouée et remise en cause, à l'image de ce qui est constaté dans plusieurs pays. ■

### Une aide financière d'urgence pour les victimes de violences conjugales

Le Parlement a adopté la loi créant une aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales. Cette aide sera versée sous forme d'une aide financière ou d'un prêt remboursable sans intérêt.

Une mesure issue d'un travail constructif et efficace entre tous les partis politiques! ■

#### M<sup>me</sup> Sandrine F.

J'ai échangé avec Stella Dupont sur la difficulté d'obtenir réparation pour des faits de harcèlement par conjoint. Difficulté accentuée par la lenteur de la justice. Je crois au travail du législateur pour faire avancer le sujet mais je me trouvais, à ce moment-là, dans une impasse. Je la remercie, ainsi que son équipe, pour l'écoute attentive et les conseils bienveillants qui m'ont aidé à franchir cette épreuve. ■





## « Zooms locaux » passés et à venir\*

Comme chaque année, j'organise des « zooms locaux » afin d'aller à la rencontre des acteurs économiques et associatifs mais aussi des citoyens et des élus de la circonscription. Ces journées nourrissent mon travail législatif, me permettent de répondre aux demandes locales ou individuelles, de connaître les initiatives, projets ou innovations du territoire.

En 2022, avec une coupure pendant la période électorale, j'ai pu organiser 5 zooms locaux dans le quartier des Justices à Angers, Chaudefonds-sur-Layon, Loire-Authion, Chemillé-en-Anjou et Soulaines-sur-Aubance. ■

**3 mars 2023 à Angers, quartier Lafayette-Eblé**

**24 mars 2023 à Mûrs-Erigné**

**31 mars 2023 à Saint-Rémy-la-Varenne**  
commune de Brissac-Loire-Aubance

**26 mai 2023 à Mozé-sur-Louet**

**23 juin 2023 à Saint-Jean-des-Mauvrets**  
commune des Garennes-sur-Loire

**7 juillet 2023 à Loire-Authion**

**29 septembre 2023 à Chalonnes-sur-Loire**

*\* Ces dates sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'agenda parlementaire.*



**Chemillé-en-Anjou: visite du GAEC de la Passerelle à Saint Lezin le 22/04/22**



**Chaudefonds-sur-Layon: chantier naval « La Gazelle des Sables » le 11/03/22**



**Soulaines-sur-Aubance: visite de la boulangerie bio Lacreuse le 25/11/22**



**Brissac-Loire-Aubance: avec les Maires et élus le 31/03/23**



**Angers - quartier Lafayette: Entreprise SICLE le 03/03/23**



**Chemillé-en-Anjou: visite de l'usine NOR-FEED le 22/04/22**



**Loire-Authion: résidence autonomie de St Mathurin le 18/03/22**



**Angers Les Justices: résidence autonomie le 04/02/22**

## Cafés citoyens



### C'est nouveau !

Avec mon suppléant, Sébastien Boussion, nous avons pris l'engagement auprès des électeurs de proposer des temps d'échanges supplémentaires.

Depuis septembre, nous organisons tous les deux mois environ, des cafés citoyens, et bientôt des apéros citoyens aussi !

Il s'agit d'échanger directement sur des sujets d'actualité et de mettre en perspective le travail parlementaire en lien avec les réalités locales. Des temps d'échanges réguliers, sur des thèmes différents, un peu partout dans la circonscription le samedi matin pour les cafés, ou vendredi soir pour les apéros.

## AUX CÔTÉS de vous dans les TERRITOIRES

L'occasion aussi pour chacun et chacune des participants d'inviter amis, proches, voisins... à ces temps conviviaux. ■

**Prochaine date à retenir:**

→ Apéro citoyens: **jeudi 15 juin**

→ Plus d'informations auprès de ma collaboratrice:

Aline, au 06 80 56 08 75

# Stella Dupont

*Vous invite à sa soirée  
bilan de mandat  
annuel*

**Jeudi 25 mai**  
**à 19h00**  
salle Louis Aragon  
Rue Joseph Bara  
à  
**Trélazé**



Ne pas jeter sur la voie publique

**INSCRIPTION NÉCESSAIRE** au 02 41 17 26 02

[stella.dupont@assemblee-nationale.fr](mailto:stella.dupont@assemblee-nationale.fr)

[www.stelladupont.fr](http://www.stelladupont.fr)

**PERMANENCE:** 10 rue Félix Faure 49290 Chalonnes-sur-Loire

